

La voie professionnelle.

L'orientation continue de se faire selon la procédure PAM : **les décisions d'affectation ne sont pas prises par les établissements d'accueil mais centralisées au niveau de l'académie.** Les élèves sont amenés à formuler des voeux qui sont examinés par une commission rectorales, en tenant compte des résultats obtenus et des avis délivrés par les équipes pédagogiques.

Construction du projet d'orientation

Au cours du **second trimestre** de la classe de 3ème, les élèves formulent leurs **premiers voeux d'orientation.** Le **conseil de classe** examine ces voeux et transmet aux élèves et aux familles un **avis indicatif** avec le bulletin de notes du second trimestre. Cet avis permet à chacun d'affirmer ses voeux ou de les revoir, et de se fixer des objectifs à court terme.

Travail ensuite sur ces voeux (conseiller d'orientation, stage en entreprise, mini stage, etc)

Enfin, au cours du **troisième trimestre**, les élèves sont amenés à formuler leurs **voeux définitifs : 3 voeux d'affectation, par ordre de préférence.**

Formulation des voeux

Le **conseil de classe** émet à nouveau un **avis sur ces voeux**, et l'ensemble de l'**équipe pédagogique évalue** également les élèves **sur des compétences non-disciplinaires** (créativité, sérieux, application, capacité à raisonner, à travailler en équipe, assiduité, respect du règlement intérieur).

Affectation

Ces **avis et évaluations, ainsi que les notes obtenues** au long de l'année sont transmis à l'académie qui attribue **un score à chaque élève.** Dans chaque classe de chaque établissement de l'académie sont alors affectés les élèves candidats à cette classe ayant obtenu les meilleurs scores, dans la limite des places disponibles (**les notes de 3ème comptent pour environ 60%, les avis pour 30%, et un bonus est donné pour les premiers voeux**).

2008

La nouveauté de l'année 2008 réside bien sûr dans l'**extension des baccalauréats professionnels en trois ans.** Il est en effet important que les meilleurs élèves de troisième dont la décision d'orientation porte sur la voie professionnelle, arrivent en bac pro. **Si leur premier voeu est l'un de ceux-ci, la partie est gagnée.**